



# A la découverte des métiers

## du réseau des Entreprises de Conseil en Elevage

### Des métiers de terrain, en relation permanente avec les éleveurs

Par leur présence régulière dans les élevages, les conseillers et les ingénieurs conseil tissent une relation de confiance avec leurs adhérents, basée sur une écoute active. Ils leur apportent expertise, accompagnement et appui dans la gestion globale de leur exploitation. Ils font preuve d'esprit d'initiative et sont force de propositions pour faire évoluer les services afin qu'ils s'adaptent toujours aux nouveaux besoins identifiés.

### L'innovation au cœur du métier

Le conseil s'appuie en grande partie sur des données que nous collectons dans les élevages. Des programmes de R&D sont lancés régulièrement pour faire évoluer la technologie de recueil de ces données dans les élevages, élargir leur périmètre, élaborer de nouveaux indicateurs de gestion d'élevage et produire de nouveaux services de conseil.

### Nos valeurs

Avec une expérience et une présence sur le terrain aux côtés des éleveurs depuis plus de 50 ans, le réseau Conseil Elevage est fier de porter des valeurs et des engagements forts :

- ✓ indépendance et objectivité de nos conseils
- ✓ innovation et technologies nouvelles
- ✓ proximité avec le terrain, à l'écoute de tous les éleveurs
- ✓ expertise reconnue sur l'activité de conseil
- ✓ travail d'équipe, effet réseau
- ✓ qualité des prestations au meilleur prix

### Description des métiers du réseau

Le métier de Conseiller d'élevage est évolutif, de généraliste en début de carrière, le conseiller évolue souvent vers un profil plus spécialisé dans une thématique technique ou économique. Il est aussi amené à collaborer aux programmes de R&D régionaux dans ses domaines de compétences ou à animer des formations pour les éleveurs. Ce métier attire des profils variés tant au niveau de la formation initiale que de l'expérience.

### La formation continue

Le développement des compétences de nos salariés est une priorité. 3 à 4 % de la masse salariale sont investis chaque année dans la formation continue.

### La politique sociale

Les contrats de travail des Entreprises Conseil Elevage sont encadrés par une Convention collective nationale - IDCC 7008, parue au JO du 28/12/2002 (sauf Chambres d'Agriculture). Des accords d'entreprise complètent cette convention.